

Covid-19 : Mesures prises pour protéger notre population

Gaspé, le samedi 14 mars 2020 – À la suite de l'annonce du premier ministre du Québec, M. François Legault, les visites en centres d'hébergement de soins de longue durée (CHSLD), en centres hospitalier (CH), en ressources intermédiaires (RI) et en résidences privées pour aînés (RPA) sont dorénavant interdites. Par le fait même, il est recommandé aux personnes âgées de 70 ans plus de rester à leur domicile.

Rappelons enfin que les personnes qui éprouvent des symptômes ou des inquiétudes concernant leur santé doivent communiquer avec la ligne d'information spécialement mise sur pied par le gouvernement du Québec destinée à la population sur le COVID-19, laquelle est disponible du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h :

Ligne sur le COVID-19 : 1 877 644-4545

Pour plus d'informations, la population est invitée à visiter le site du [ministère de la Santé et des Services sociaux](#).

- 30 -

Source :

Clémence Beaulieu-Gendron

Adjointe par intérim à la présidente-directrice générale et aux relations avec les médias

CISSS de la Gaspésie

Tél. : 581 994-0364

clemence.beaulieu-gendron.ciSSsgaspesie@ssss.gouv.qc.ca